

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE, GOUVERNANCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE SAPMER

La Réunion, le 10 avril 2024 – avant bourse

Le conseil d'administration de SAPMER a convoqué pour le 17 avril prochain au siège social de la Société une assemblée générale mixte des actionnaires à l'effet de statuer sur l'augmentation de capital réservée d'un montant de 20.000.000 EUR de la Société et sur sa nouvelle gouvernance.

Il est prévu, conformément à l'accord entre JACCAR Holdings, Cana Tera, SAPMER et les banques du Groupe, tel qu'amendé la 8 avril 2024, que la réalisation de l'augmentation de capital soit effectuée en deux phases :

- Dans les jours qui suivront l'assemblée générale mixte, réalisation d'une première tranche d'un montant de 15.000.0000 EUR ;
- Avant la fin du troisième trimestre 2024, réalisation de la seconde tranche pour un montant de 5.000.000 EUR.

L'assemblée générale mixte des actionnaires se prononcera également sur la nouvelle composition du conseil d'administration de SAPMER afin que la gouvernance de la Société à la suite de l'augmentation de capital réservée reflète la réorganisation capitalistique de la Société.

SAPMER porte à la connaissance du marché que le détail de ces informations et des documents préparatoires relatifs à l'assemblée mixte des actionnaires sont disponibles sur son site internet.

À propos de Sapmer –

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère une flottille de 8 navires de pêche sous pavillon français : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et dorénavant trois thoniers senners surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

Sapmer est engagé dans une démarche de pêche responsable et durable avec une certification MSC au titre de sa pêcherie légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie langouste à Saint-Paul et Amsterdam.

Elle adhère pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea FAD Free.

Positionné sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers australes (Zones économiques des Terres australes et antarctiques françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de nos pêches en produits Premium : longues sashimi, steaks, cubes, produits appertisés,...

La société Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 42 à 2 73 – communication@sapmer.com